

Après le discours de politique générale du nouveau Premier ministre

Une dégradation accélérée de la situation

Hier après-midi, Manuel Valls, nouveau Premier ministre, a prononcé son discours de politique générale à l'Assemblée nationale suivi d'un vote de confiance qui a déterminé les contours de la majorité parlementaire. La présentation de ces orientations aura des répercussions à La Réunion. Pour le PCR, elles seront négatives.

À l'Assemblée nationale, le nouveau Premier ministre a présenté ce mardi 8 avril les orientations générales de la politique qu'il mènera. Il a ainsi détaillé les options budgétaires, fiscales, énergétiques et institutionnelles. Rappelons que l'arrivée de Manuel Valls à Matignon fait suite à une défaite électorale de la majorité aux municipales. Ses composantes ont perdu

la direction de plus de 150 villes grandes et moyennes, ainsi que la future direction de toutes les Métropoles.

Le message des Réunionnais pas écoutés

À La Réunion, la politique du gouvernement avait aussi pesé sur le résultat des municipales. Ce qui a été sanctionné va-t-il continuer? C'est justement là que réside la première remarque du Parti communiste réunionnais. Yvan Dejean, secrétaire général du PCR, constate qu'«après les élections municipales des 23 et 30 mars, le message des Réunionnais n'est pas arrivé aux oreilles du gouvernement».

«Pas un mot sur l'Outre-mer, et pourtant François Hollande doit beaucoup à l'Outre-mer», note Yvan Dejean.

Les annonces du Premier ministre n'annoncent pas une remise en cause de la politique menée depuis 2012. «Le message est clair, nous devons arracher par nous mêmes de nouvelles conquêtes sociales et économiques. Le PCR y prendra sa part et appelle les Réunionnais au rassemblement», affirme le responsable communiste.

Car le gouvernement confirme une politique d'austérité. «Elle s'adresse à la France et ne répondra en aucune manière à celle de La Réunion qui est qualifiée de hors-norme: 3 fois plus de chômeurs qu'en France, la moitié de la population sous le seuil de pauvreté», dit en substance Yvan Dejean. «Quand le Premier ministre dit qu'un jeunes sur cinq est au chômage, c'est la réalité vécue par trois sur cinq à La Réunion».

ministre annonce 10 milliards d'économies pour les collectivités». Par conséquent «les Réunionnais vont être encore davantage mis à contribution, la situation va se dégrader», cela va exploser.

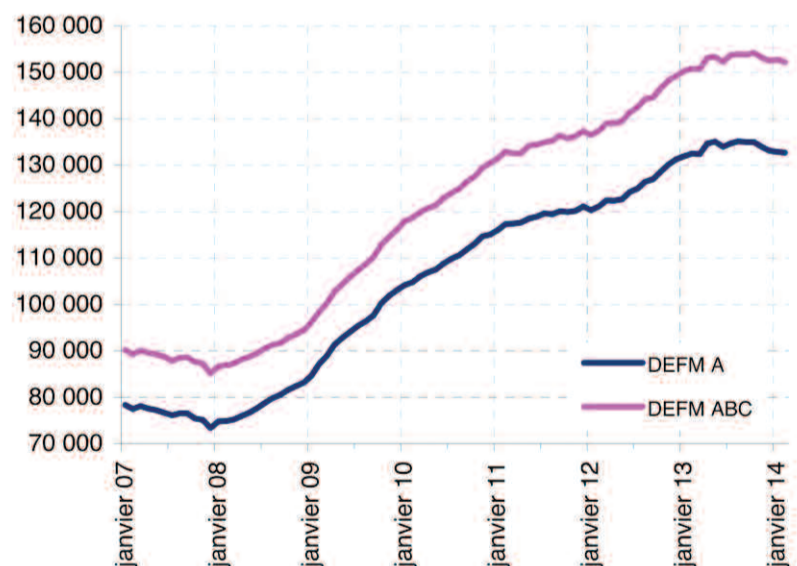
En tout état de cause, «ce discours ne répond pas aux attentes des jeunes, des demandeurs d'emploi, des planteurs, des élus». Tout cela concourt donc à une aggravation accélérée de la crise.

Enfin, concernant la réforme des institutions, «nous prenons acte du calendrier donné par le Premier ministre».

10 milliards retirés aux collectivités

C'est dans ce contexte que «le Premier

**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi
Catégories A et A, B, C (cvs)**



Les mesures annoncées ne laissent rien présager de bon pour l'évolution du chômage.

Quelques annonces de Manuel Valls

Budget révisé

- fin avril: présentation de la trajectoire budgétaire;
- fin juin ou début juillet: vote du budget rectificatif

Pacte de responsabilité

- baisse du coût du travail: 30 milliards d'euros d'allègement d'ici 2016;
- suppression des cotisations URSAFF pour les salaires au SMIC;
- baisse de 1,8 point des cotisations familiales pour les salaires inférieurs à 3,5 SMIC;
- baisse de l'impôt sur les bénéfices des sociétés à 28%;
- diminution de la part salarié des cotisations de 500 euros par an pour un salaire égal au SMIC, avec une dégressivité jusqu'à 1,3 SMIC;
- diminution de 5 milliards des impôts payés par les ménages les plus modestes.

Transition écologique

- organisation de la conférence mondiale sur le climat à Paris en 2015;
- diminution de 30% de la consommation d'énergies fossiles d'ici 2030;

- diminution de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030;
- diminution de 50% de la part du nucléaire dans le mix énergétique.

Dette publique

- 50 milliards d'économies sur 3 ans, de 2015 à 2017;
- dont: 19 milliards pour l'État, 10 milliards sur l'assurance maladie et 10 milliards prélevés sur les collectivités.
- demander à la Banque centrale européenne de revoir sa politique monétaire pour faire baisser l'euro.

Réforme institutionnelle

- division par 2 du nombre de Région sur la base de la fusion volontaire, à défaut par la loi avec application au plus tard le 1er janvier 2017;
- donner aux régions tous les leviers pour accompagner la croissance;
- nouvelle carte de l'intercommunalité au 1er janvier 2018;
- suppression de la clause de compétence générale;
- débat sur la suppression des Conseils départementaux en 2021.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT : avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Édito

Les municipales de 2014 ont mis un coup d'arrêt à la dernière tentative de rayer le PCR de la carte politique réunionnaise

Le coup est venu de loin et de l'intérieur du parti. Il s'est propagé rapidement et de manière massive, sur toute l'île. Heureusement qu'à Saint-Paul, les camarades ont su trouver la parade qui a permis de mettre un terme aux agissements de la principale intéressée. En un seul mandat, elle a été sanctionnée par la population de Saint-Paul et perdu la direction d'une commune de 100.000 habitants. Un véritable gâchis pour une anticommuniste «hors norme».

Depuis plus d'un demi siècle, la droite s'est attaquée au PCR avec violence, fraude et corruption. Ses dirigeants ont échoué. Il nous reste des récits relevés dans des biographies personnelles ou dans des articles de presse pour tenter de justifier la dictature en démocratie (lire Debré, Perreau-Pradier, Ramassamy, etc). Il y eut ensuite l'arrivée des socialistes au gouvernement. Et, c'est Paul Quilès, dirigeant du PS, qui déclare à Saint-Benoît, lors d'un Congrès du PS, que s'il était ministre de l'Intérieur, il ramènerait le PCR à l'âge de pierre. Il ne plaisantait pas. Les 2 grands partis de l'alternance ayant échoué dans leurs objectifs, l'attaque ultime fut portée à l'intérieur de l'organisation. Et, c'est Huguette Bello qui s'est chargée de la triste besogne. Méthodiquement.

Elle s'est toujours présentée comme une victime de la direction du PCR alors que c'est la personne qui a toujours disposé de sa liberté de parole et d'action. Les médias ont trouvé en cela, une femme courage qui ose défier sa propre direction! Du reste, elle ne s'en est jamais privée de les utiliser, surtout pour tromper l'opinion. Elle a cassé le projet de l'hippodrome, en 2008, prétextant que c'est un «vice». Or, les Réunionnais ont toujours joué. En 2009, elle refuse de soutenir la liste aux Européennes conduite par Elie Hoarau, secrétaire général du PCR, qui sera battu par Penchard à Saint-Paul. En 2010, elle dénonce la liste aux Régionales, pilotée par Paul Vergès, président sortant. Elle donne des gages aux adversaires de la coalition Vergès. En mars 2011, aux Cantonales, elle déclare ne pas reconnaître la majorité sortante comprenant des communistes. En septembre 2011, elle combat la liste Sénatoriale conduite par Paul Vergès. Elle organise la défaite de Gélita Hoarau, deuxième de liste. Un mois plus tard, Yolande Pausé, maire intérimaire de Sainte Suzanne, aura plus d'estime de sa part: Huguette Bello viendra à son secours pour refuser d'exécuter un engagement pris en public de démissionner, sitôt Maurice Girancel disponible. Cette demande légitime est transformée dans sa bouche en une violence contre la Femme. Dans le même temps, elle combat la décision du Comité Central du PCR de participer aux Primaires Citoyennes en octobre 2011 et de soutenir la candidature de François Hollande. Cela ne l'empêche pas en 2012, de demander au PS et Lurel de la soutenir dans une offensive d'isolement de la direction du PCR, à la Présidentielle. Elle l'obtiendra. L'histoire retiendra l'attitude ignoble de dirigeants PS qui ont sombré dans une vulgaire opération de division d'un parti qui venait juste de mener une campagne victorieuse en faveur de leur candidat. Enfin, elle refuse la proposition du Comité Central du PCR aux Législatives. Elle finira par créer son propre parti et se présenter dans l'optique de détruire le PCR. Aux municipales, elle ira jusqu'à soutenir une liste dissidente à Saint Benoît sous prétexte que Jean Claude Fruteau reconduisit des communistes sur sa liste!

Vous connaissez la suite. Les communistes à Saint-Paul ont réussi à monter une liste. C'était suffisant pour retenir le nombre de voix minimum pour qu'elle perde. C'était le coup de trop. La résistance a mis un coup d'arrêt à sa tentative de rayer le PCR de la carte politique réunionnaise.

J.B.

Mondialisation des échanges

Un projet d'accord transpacifique pour réduire les droits des peuples au profit des multinationales

Le TPP (Trans-Pacific Partnership) s'inscrit dans la continuité de l'ALENA (accord de libre-échange nord-américain), et vise, dans un avenir proche, à accroître le pouvoir des multinationales au détriment des Etats souverains et des peuples qui les composent. Tout comme pour le traité transatlantique entre les Etats-Unis et l'Europe, cet accord souffre d'un déficit d'information. Son objectif est de faire disparaître au plus vite les «discordes commerciales» pour pouvoir opérer sur les deux continents – Amérique et Asie – selon les mêmes règles (libre-échange généralisé) et surtout sans interférence avec les pouvoirs publics. Un article publié sous la signature de Steve Rendall dans le journal FAIR explique les enjeux de cet accord qui va encore plus loin dans la déréglementation. En voici de larges extraits.

Qu'est-ce au juste que cet accord de partenariat transpacifique et pourquoi donc la Maison-Blanche essaie-t-elle de le faire adopter à la hâte par le Congrès via une procédure accélérée qui va à l'encontre des procédures démocratiques habituelles? Difficile à dire, si l'on compte sur les médias américains pour nous éclairer, notamment les grandes chaînes de télé qui, à quelques exceptions près, sont restées muettes sur le sujet.

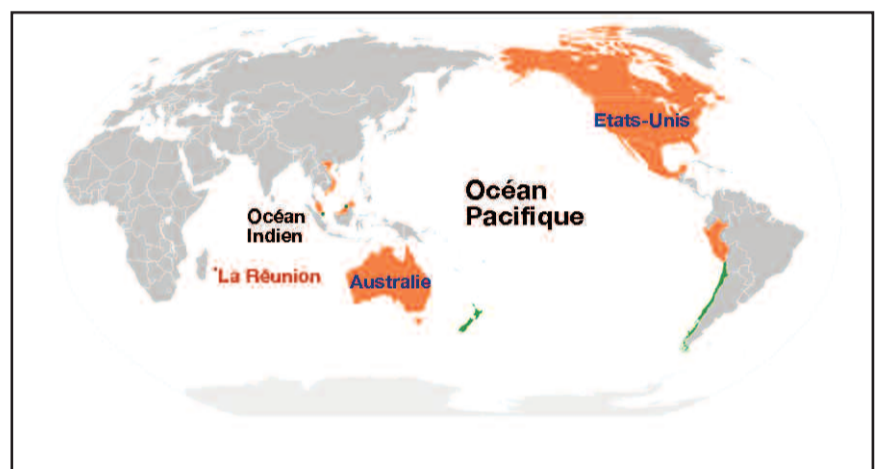
Le TPP est un traité ambitieux dont ses contempteurs disent qu'il va entériner le pouvoir des multinationales sur l'environnement, la propriété intellectuelle et la finance, jusqu'alors soumis à des procédures démocratiques. Selon le député démocrate du Minnesota Keith Ellison, il va conférer aux multinationales un pouvoir inédit (voir le Huffington Post du 08/10/13).

Le précédent de l'ALENA

Il y a 20 ans, Bill Clinton a eu recours à une procédure accélérée pour faire adopter par le Congrès un autre pacte de «libre-échange»: l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) était à l'époque censé favoriser la création d'emplois et l'augmentation des exportations (voir à ce propos le Washington Post daté du 18/11/93); néanmoins, 20 ans plus tard, 700.000 emplois environ furent détruits à cause de cet accord (selon le rapport de l'EPI du 3/5/11). L'association citoyenne Public Citizen, quant à elle, estime ce chiffre à près d'un million (voir le Huffington Post du 6/1/14). Dans les deux cas, on s'accorde à dire que l'ALENA a accru le déficit commercial américain et fait baisser les salaires aux Etats-Unis comme au Mexique.

Danger pour la souveraineté des peuples

Les opposants aux TPP estiment que ses effets les plus profonds ne concerneront pas l'emploi, les salaires ou même la balance commerciale, mais la souveraineté même des peuples des pays concernés qui ne pourront plus contester les décisions prises par les multinationales.



En orange et en vert, les pays concernés par les négociations.

Le 16 juillet 2012, quand une première version de travail a partiellement fuité, Lori Wallach, directrice de l'observatoire du commerce international au sein de l'association Public Citizen, décrit dans The Nation le TPP comme un «mécanisme destiné à mettre en œuvre sans attendre des politiques qui doivent se décider derrière des portes closes». Et Wallach d'ajouter que «seuls deux des vingt-six chapitres que compte ce cheval de Troie des multinationales couvrent des questions traditionnellement liées au commerce.»

Le reste est à l'avenant, concrétisant les rêves les plus fous des plus riches – des droits et des privilèges nouveaux et non négligeables pour les multinationales – et réduisant le pouvoir de régulation des gouvernements: on y trouve toutes sortes de nouvelles protections pour les investisseurs qui souhaitent délocaliser et disposer à leur guise des ressources naturelles tout en limitant drastiquement les possibilités de réglementer dans les domaines des services financiers, de l'usage de la terre, de la sécurité des aliments, de l'énergie, du tabac, de la santé et bien plus encore.

Remise en cause de libertés

Lorsqu'en novembre, Wikileaks a publié une version préparatoire du chapitre du TPP qui porte sur la propriété intellectuelle, son porte-parole Julian Assange a adressé la mise en garde suivante dans le Guardian du 13/11/13:

«S'il entrerait en vigueur, le code sur la propriété intellectuelle du TPP piétinerait les libertés individuelles et la liberté d'expression, tout en foulant au pied le travail intellectuel et créatif de chacun. Que vous lisiez, écriviez, publiiez, pensiez, écoutiez, dansiez, chantiez ou inventiez, fassiez pousser de la nourriture ou la consommiez, que vous soyez malade aujourd'hui ou que vous puissiez l'être demain, vous êtes dans la ligne de mire du TPP.»

Dans le Counterspin du 15/11/13, Peter Maybarduk, en charge du programme qui milite pour un accès universel aux médicaments au sein de l'association Public Citizen, précise ce que pourrait vouloir dire «être dans la ligne de mire du TPP» pour les gens ayant besoin de médicaments:

«En ce qui concerne le VIH et le sida, on a pu sauver 10 millions de vies à travers le monde depuis l'an 2000 grâce à la concurrence des génériques. Cela aurait été totalement impossible si on avait laissé les grands groupes dominer et monopoliser ce marché. Or c'est bien ce qui est en jeu dans le TPP. Ce qui se passe, c'est que le gouvernement américain, compte tenu du lobbying et de l'influence politique des grands groupes pharmaceutiques, a mis sur la table un certain nombre de propositions afin d'étendre le monopole sur les brevets et de faire sortir les médicaments du domaine public». Récemment, dans le New York Times du 31/01/14, le chef de la majorité démocrate au Sénat américain Harry Reid s'est insurgé contre la procédure accélérée, ce qui pourrait conduire à un vrai débat au sein du Congrès. Mais ne comptez pas sur les chaînes d'information pour en parler.

Négociations entre l'Union européenne et les États-Unis

Pacte Transatlantique : « Un nouveau coup de force néolibéral »

Les négociations en cours entre l'Union Européenne et les États-Unis vont conduire à un accord de libéralisation accrue du commerce et des investissements entre les deux parties. Ce pacte vise à mettre en place une zone de libre-échange, principalement au profit des États-Unis.

«Négocié en secret, ce projet ardemment soutenu par les multinationales leur permettrait d'attaquer en justice tout Etat qui ne se plierait pas aux normes du libéralisme», a expliqué Lori M. Wallach, directrice de "Public Citizen's Global Trade Watch". A la suite de fuite sur l'existence de ces négociations, l'ensemble des organisations non gouvernementales, des syndicats, formations politiques et militantes internationales ont vivement dénoncé ce prochain accord, remettant en cause tout le système commercial de l'Union Européenne au profit des États-Unis.

Le libéralisme à son paroxysme

Ce pacte transatlantique donne le droit à une entreprise de poursuivre un État ou une collectivité locale, si une réglementation entrave au commerce et la prive de bénéfices escomptés. En cas de litige, le différend sera arbitré par des experts privés, à la discrétion et hors des juridictions publiques nationales, régionales ou multilatérales.

Le pacte prévoit également que les législations actuellement en vigueur s'adaptent aux normes du libre-échange mises en place par et pour les grandes entreprises européennes et américaines. En cas de poursuite, le pays en faute fera face à des sanctions commerciales ou au versement de plusieurs millions d'euros au bénéfice de l'entreprise qui a déposé plainte, a expliqué Attac-France.

Pour Marc Delepoupe, syndicaliste et universitaire, «l'ambition générale du pacte transatlantique, telle que définie par le mandat de juin 2013, est d'accroître la soumission des institutions démocratiques de l'UE et de ses États membres (idem outre-Atlantique) aux lois du marché et aux entreprises multinationales». Ce dernier a affirmé que ce pacte transatlantique est «la tentative d'un nouveau coup de force néolibéral», le tout au profit unique des entreprises multinationales, de leurs dirigeants et de leurs principaux actionnaires.

Entrée des États-Unis sur le marché européen à un taux quasi nul

Pour exemple, l'accord s'attaque aux droits de douanes américains et européens sur les biens manufacturés commercialisés par chaque économie. Déjà faibles, soit moins de 3% en moyenne, l'accord de libre-échange permettra aux entreprises américaines d'intégrer le marché européen grande sans difficulté et à un taux quasi nul.

Pour Gérard Filoche, membre du PS et

militant pour la CGT, «la suppression des droits de douanes menace l'industrie européenne». En effet, d'après le site Rue89, les droits de douanes qui protègent les industries européennes sont plus faibles que les protections tarifaires des États-Unis. «L'accord risquerait de mettre à mal ce qui reste en France en particulier d'industrie automobile», a expliqué ce dernier. En effet, l'Union Européenne paie plus cher que les Américains pour entrer sur le marché de ces derniers.

En matière d'agriculture, les conséquences seraient désastreuses, car «la levée de ces barrières douanières serait un désastre pour les éleveurs français, un problème certain pour les betteraviers», qui devront faire face à une concurrence déloyale des Américains. Ce déséquilibre porte en partie sur les réglementations sanitaires et environnementales européennes actuelles qui freinent la pénétration du marché par les États-Unis.

Normalisation des règles

Pour Jean-Luc Mélenchon du Parti de Gauche, «l'accord livre la France et l'Union européenne aux intérêts économiques et stratégiques américains». La coprésidente du parti, Martine Billard, a ainsi expliqué que «si demain ces normes disparaissent, la concurrence deviendra totalement inégale, nos assiettes seront envahies de malbouffe et ce sera la fin de la paysannerie, déjà bien mal en point». Pour permettre cette zone de libre-échange, l'Union Européenne et les États-Unis prônent pour une harmonisation des règles en matière de production agricole ou industrielle, la protection des données numériques et des licences et entre autres, les mesures de prévention des risques environnementaux et sanitaires. Pour les détracteurs, l'harmonisation des normes permettra, par exemple, de voir sur les rayonnages d'Europe, La Réunion comprise, de la volaille désinfectée avec des solutions chlorées ou du bœuf aux hormones.

En effet, les réglementations sur les produits chimiques, mais aussi sanitaires et environnementales, sont beaucoup plus contraignantes en Europe qu'aux États-Unis. D'après le rapport commandé par la Commission ENVI du Parlement européen, l'Europe risque de perdre ses standards de protection dans le domaine de l'environnement et de la sécurité alimentaire. La remise en cause de ces normes peut avoir des conséquences sur la santé des Européens, mais sur le mode de consommation.



En bleu foncé, Union européenne (dont La Réunion) et États-Unis. Extension possible aux pays en bleu ciel (ALENA et AELE).

À La Réunion, les pétroliers vont se frotter les mains

Donc «imaginez un traité de commerce autorisant les entreprises multinationales et les investisseurs à poursuivre directement en justice les gouvernements pour obtenir des dommages et intérêts en compensation de toute politique ou action publique qui aurait pour effet de diminuer leurs profits», a traduit Lori M. Wallach. À La Réunion, certaines multinationales

pétrolières pourraient attaquer une commune, une intercommunalité, ou l'Etat parce qu'elle perd de l'argent lorsqu'elle est contrainte de diminuer le prix des carburants. Idem pour les monopoles agroalimentaires. Les grandes sociétés ajoutant du sucre dans l'alimentation des réunionnais, pourraient se retourner contre l'Etat en cas de loi visant à réduire le taux de sucre.

«40 % du commerce mondial entre les États-Unis et l'UE»

En juillet 2013, la tension est montée d'un cran entre l'UE et l'États-Unis lorsqu'Edward Snowden a révélé les écoutes américaines en Europe. La commissaire européenne à la Justice, Viviane Reding, avait déclaré qu'«on ne peut pas négocier sur un grand marché transatlantique s'il y a le moindre doute que nos partenaires ciblent des écoutes vers les bureaux des négociateurs européens». De son côté, la ministre française au Commerce, Nicole Bricq, qui a lutté pour exclure du mandat de négociation de la Commission européenne les biens et services culturels, a estimé: «Si la confiance est rompue, cela sera difficile de mener des négociations commerciales extrêmement importantes puisque c'est 40 % du commerce mondial qui passe au travers des États-Unis et de l'UE».

En dépit de cette méfiance et du refus des États-Unis de cesser les écoutes, les négociations ont continué. Le mandat de négociations de la Commission, réputé secret, porte toujours sur une zone de libre-échange. De fait, les révélations d'Edward Snowden, laissent présager un espionnage industriel au profit des multinationales états-uniennes. « Si l'espionnage est mené à cette échelle, c'est également un problème pour les compagnies allemandes sur toute la planète », s'était inquiété Wolfgang Bosbach, président allemand de la commission parlementaire de la Sécurité intérieure. Malgré cela, un an plus tard, les négociations continuent au détriment de la population et des demandes de transparences de l'ensemble des organisations.

Politique des déplacements

Le vélo comme moyen de se déplacer : un des outils pour changer notre société

«Le vélo est l'arme tranquille de la révolution écologique». Tel est le titre d'un article signé par Pascale Solana sur le site "Reporterre" le jeudi 3 avril dernier et que nous a transmis un lecteur de "Témoignages". Nous publions ci-après de larges extraits de cet article afin de contribuer à la promotion du vélo comme mode de déplacement à La Réunion face aux inconvénients du tout-automobile.

Le vélo pourrait transformer nos sociétés cabossées. C'est le leitmotiv du journaliste Olivier Razemon, qui rappelle tout le potentiel économique du vélo et le pouvoir de transition qu'il porte en lui.

Plus d'une centaine d'amoureux de la petite reine de tous âges, beaucoup de militants, de ceux qui font la "vélorution" en deux roues tous les premiers samedis du mois dans les rues de Paris pour réclamer plus d'espace, se sont déplacés la semaine dernière à la Maison du vélo, près de la Bastille, à Paris.

Dehors, sur la chaussée, plein de vélos sagement garés. Comme dans son essai "Le pouvoir de la pédale" (*), au style drôle et léger, le journaliste-blogueur spécialiste des transports, d'urbanisme et des modes de vie, Olivier Razemon, est invité à raconter comment le vélo pourrait transformer nos sociétés cabossées.

Déjà en éliminant les préjugés négatifs sur cet objet trop souvent caricaturé et catalogué selon les époques : d'abord pour les prolos, puis pour les sportifs et les loisirs, et désormais pour les bobos ou les riches; bref, jamais pour soi, toujours pour l'autre, et trop peu pensé pour réparer les villes. Pour Olivier Razemon et pour ce public, le vélo est pourtant l'objet idéal pour accompagner le changement de société.

Le vélo : un formidable potentiel économique

Robuste, fiable, ce mode de transport pourrait être plus répandu, on s'en doute. Tout comme on sait son intérêt pour la santé des humains et de la planète. Pour désengorger les villes, les rendre plus douces, plus respirables, asphyxiées qu'elles sont par la suprématie de l'automobile.

Censée relier les humains, l'auto aujourd'hui les isole dans des habitacles de tôles, «des bureaux mobiles» pour beaucoup, dévoreurs d'espace. Olivier Razemon insiste sur le formidable potentiel économique, généralement méconnu, du vélo.

Ce dernier peut non seulement revivifier les cœurs des villes, créer des connexions avec les banlieues mais en plus il est bon pour le commerce : «Des études montrent que les gens à vélos sont de meilleurs acheteurs que ceux en voiture!», explique-t-il. De plus, à pied, en vélo, en selle, on se croise, on se salue, on discute... Bref, le vélo fait société.

En terme d'emplois, son potentiel tient la route nous assure-t-on, sans compter le volet recyclage et réemploi. «Il existe 70 ateliers-vélos participatifs et



solidaires en France», rappelle Amélie Dumoulin, du réseau L'Heureux cyclage, en progression avec 30.000 utilisateurs, 80 salariés et 1 million de bénévoles.

Preuve que le vélo est bien l'outil d'une redynamisation de l'économie locale et de quartier. Les Français ont 26 millions de bicyclettes. 1,5 million de vélos finissent à la casse chaque année, le recyclage et le réemploi des pièces constituent un réservoir d'emplois à activer.

L'autonomie retrouvée

«Combien de villes de taille moyenne ne peuvent être visitées, ni même traversées si on n'a pas de voiture alors qu'il serait si simple de s'y déplacer à vélo?», interroge Olivier Razemon. Longtemps classé objet du pauvre, le vélo est devenu l'objet du riche ou du bobo, mais c'est en réalité l'outil qui permet de redevenir autonome.

Dans les pays pauvres, avoir un vélo change la vie. De même, une voiture cassée doit passer par l'atelier de réparation ou être remplacée à la différence d'un vélo où l'on peut se débrouiller seul.

Alors que la voiture a dévitalisé les centres-villes, favorisé l'étalement urbain, le vélo apparaît aujourd'hui comme l'outil idéal pour reconquérir la ville, note Laurent Védrine, auteur du documentaire "La Reine Bicyclette".

Ralentir la ville et accompagner la transition

Mais comme il a accompagné le changement de société il y a plus d'un siècle, rappelle le réalisateur, la formidable simplicité du vélo pourrait permettre de ralentir les villes et d'accompagner la société vers une transition.

Que faire pour favoriser son usage? C'est le moment de la soirée où la question mobilise plus que jamais la salle convaincue. Et chacun y va de

son commentaire pratique :

«Pourquoi ça marche chez les Hollandais et pas chez les Français?», «S'il y avait plus d'arceaux, plus de locaux à vélo...», «Et des douches sur les lieux de travail!», «Des aménagements sécuritaires...», «À Copenhague il y a des aménagements et beaucoup de vélos», observe un participant belge. «À Bruxelles il y en a peu, et malgré tout, on y circule beaucoup à vélo».

Le vélo a besoin d'une politique réfléchie... et de chacun de nous !

L'usage du vélo ne pourra se développer que s'il est l'objet d'une politique, ce qui ne saurait s'improviser. Il ne suffit pas de faire des pistes à vélos, commente Olivier Razemon, il faut une vraie réflexion, intervenir au niveau de l'urbanisme, et aussi de la communication.

Enfin, les expériences réussies montrent qu'un petit «coup de grâce» est également nécessaire. «Un événement qui amène les gens à s'y mettre, parce qu'ils y trouvent un intérêt», poursuit-il. De suite, on pense aux grèves, à la crise économique... une chance ?

En rendant difficile la circulation automobile, par exemple les travaux du tram ont remis un certain nombre d'habitants de Bordeaux en selle. À cela s'ajoute une formule de prêt de vélo qui fait qu'aujourd'hui elle est parmi les premières villes cyclable de France.

Reste que si la transition cyclable relève de la politique, «elle n'est pas réservée aux seuls responsables politiques, comme l'écrit le journaliste dans son livre. Tout le monde est décideur (...). Nous pouvons tous enclencher cette "vélorution"».

Un essai intelligent, bien documenté et agréable à lire avec un carnet pratique concret, des conseils et des adresses.

(*) "Le Pouvoir de la Pédale", livre d'Olivier Razemon, éd. Rue de l'Échiquier, 15 euros.

Otété!

Ni sar sort la-dan nout po d'f.. dann nout min!

Matant Zélida la ékrir Justin:

Mon shèr nové, mon spès salté rouj-dofon dovan l'éternité,

Mi konpran pa kosa in pé, zot an parmi nana kont mésyé Didier. Pou kosa zot i vé anpèsh ali travay? Pou kosa zot i anpèsh ali fé son lotorout la mèr? Mi pans sé plito z'ot grokèr k'i zoué la-dan. L'èr-la tout moiyin lé bon: boush son shomin pou alé fé tir rosh dann la ravine latanier, fé rokour pars d'après zot l'anvironeman lé an danzé, kriy partou lo rout va doub de pri kan li sar fini. Astèr ziska bann zournal La Frans i trouv moiyin anparl la rout la pli shèr ké nora, avèk près 133 milyon l'éro par kilomète. Alé azot! kontinyé z'ot prédikasyon, z'ot malédiksyon, z'ot masinasyon, z'ot portaj de plint. sèl z'afèr mi promète azot: si sé pa Didier k'i fé, sak va suiv ali va fé, pars sé in bon solisyon. Tok! Pran sa pou toué!

Justin la fé pou répons:

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr,

Ou i rapèl pa tout l'annuiman zot la mète Paul Vergès dodan kan li lété prézidan la réjyon don? Rokour par dsi rokour! Prosé par dsi prosé! Pou finir par arète lo tram-train, la mcur, la rout litoral èl mèm; poutan tout demoun té i rokoné son bann projé té itil épi té i kout pa plis l'arzan k'i an fo. Majine aou matant si l'avé pa kass tout projé Paul Vergès La Rényon noré té fine pli avansé ké li lé é an pliské sa noré té fine amors son dékolaz ékonomik, malgré la kriz. Lékilib énézètik li! Lo train li! la rout litoral li! Arzouté sanm sa rout tamarin, arzouté sanm tout bann lisé la fine fé, arzouté avèk in gran mézon bann sivilizasyon. an pliské sa lo tourism n'oré zordi in n'ot figuir.

Matant, plèr pa pou Didier Robert, sé li k' lé apré fé son malèr épi la n'ot an mèm tan. Sink z'ané vid! Sink z'ané blan konm in domino doub blan! Sink z'ané san projé konsékan! An plis ké sa, ni sar sort la-dan... parl pi ou!.. Nout po d'f.. dann nout min. Tok! Pran sa pou ou!

Justin